

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 405 Promotion.

n° 405

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO

n° 206 du 31/12/1913

Date de publication

19 décembre 1913

Date du numéro

31 décembre 1913

TEXTE INTÉGRAL

pour compter du 1er janvier 1914, M. Vigier, Inspecteur de police de 3e classe, est promu à la 2e classe de son emploi.